

SÉCHERESSE : LES AUTORITÉS ANTICIPENT DÉJÀ LES DIFFICULTÉS À VENIR

Le 20 mars 2017, la Préfète des Hautes-Pyrénées a tenu un comité « sécheresse », réunissant les services de l'État, dont l'agence française de biodiversité, le conseil départemental, la chambre d'agriculture, l'institution Adour, l'organisme unique de gestion collective Irrigadour, la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, Météo France, EDF et d'autres acteurs du domaine de l'eau afin d'examiner la situation hydrologique et d'anticiper sur les difficultés à venir.

Depuis l'été 2016, la pluviométrie sur le département, comme dans le grand Sud-Ouest, est très déficitaire. L'hiver 2016-2017, malgré un enneigement satisfaisant, n'a pas permis de combler le déficit, avec un mois de décembre historiquement sec, inédit depuis 60 ans. Les niveaux des réserves de stockage et des nappes sont faibles par rapport à une situation normale.

Aussi, en l'absence d'un printemps très humide, la situation hydrologique pour la période estivale pourrait être difficile, avec un risque élevé de sécheresse et de conflits d'usage de l'eau. Pour cette raison, la préfète a demandé qu'un suivi régulier de la situation hydrologique soit assuré en concertation par les différents partenaires.

Dès à présent, **l'État et le conseil départemental des Hautes-Pyrénées appellent à une responsabilisation individuelle et collective, visant à une utilisation raisonnée et économe de l'eau**, quelle que soit son origine. Les collectivités, les professionnels, les particuliers, et, plus généralement, tous les usagers de l'eau sont invités à surveiller et à modérer leur consommation en eau. Ces efforts partagés doivent permettre de préserver une ressource en eau qui est à la fois indispensable, limitée et fragile.

CONTACT PRESSE :

Isabelle CHAUVIN, Chargée de Communication, Direction des services du Cabinet
Pôle communication interministérielle - Préfecture des Hautes-Pyrénées
Tél. : 05 62 56 65 05 - isabelle.chauvin@hautes-pyrenees.gouv.fr
